

# Communiqué phytosanitaire

n° 14 du 7 mai 2025

## SOMMAIRE

### Arboriculture

- Feu bactérien
- Tavelure et oïdium
- Carpocapse
- Petite mineuse du pêcher
- Psylle du poirier
- Capua

### Cultures maraîchères

- ToBRFV

### Viticulture

- Phénologie et météo
- Mildiou
- Oïdium
- Traitement phytosanitaire
- Traitements par hélicoptère
- Les herbicides

## ARBORICULTURE

### FEU BACTÉRIEN

Les jeunes plantations sont actuellement en fleurs. Avec les températures prévues pour les prochains jours, le modèle [MARYBLYT](#) n'indique pas de jour à risque d'infection jusqu'à samedi 10 mai.

### TAVELURE ET OÏDIUM DU POMMIER

Les prévisions des précipitations sont incertaines et changeantes pour les prochains jours, ce qui influence fortement le risque d'infection calculé par les modèles. Il est conseillé de consulter régulièrement les prévisions de risque correspondant à la station Agrometeo la plus proche de chez vous ([Tavelure Agrometeo](#)) ou celles du modèle RIMpro ([Tavelure RIMpro](#)).

Pour limiter la propagation de l'oïdium, il est recommandé d'enlever les chandelles.

Voir le [communiqué n° 13](#) pour les produits phytosanitaires homologués.

### CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

Les premiers papillons ont été capturés. Si cela n'a pas encore été fait, c'est le dernier moment pour mettre en place les diffuseurs pour la lutte par confusion sexuelle.



Photo : Sopra

### PETITE MINEUSE DU PÊCHER (ANARSIA)

Le premier adulte a été capturé dans notre réseau de pièges la semaine dernière. Si un traitement s'avère nécessaire, il doit être positionné 7 à 8 jours après l'intensification du vol pour la première génération ou 4 à 5 jours après l'intensification du vol pour les générations suivantes. Seuil de tolérance : 7 adultes par piège par semaine ou 10 adultes en 2 semaines. Les traitements effectués contre d'autres ravageurs suffisent souvent à maîtriser ce ravageur.



©Zoran Bozovic

## PSYLLE DU POIRIER

Selon SOPRA, les éclosions ont débuté. Lors de notre contrôle du 6 mai, nous n'avons pas encore observé de jeune larve. Selon le produit utilisé, le traitement doit être appliqué sur les œufs orange ou sur les jeunes larves. Contrôlez l'évolution des éclosions afin de positionner au mieux le traitement ! Le seuil d'intervention est de 30 à 60 % des inflorescences / pousses occupées. Dans les parcelles atteintes de cochenilles farineuses, la lutte contre ce ravageur doit être prise en considération. Informations complémentaires dans le [communiqué n° 13](#).

## CAPUA

D'après SOPRA, les éclosions des larves de la première génération débutent aujourd'hui. Les virus de la granuloze doivent être appliqués sur les jeunes larves. Pour les traitements avec d'autres insecticides, il faut encore attendre. Les parcelles à risque doivent être contrôlées pour déterminer si un traitement est nécessaire. Le seuil de tolérance est de 5-8 % des pousses attaquées ou de 40 papillons par semaine et piège.

## CULTURES MARAÎCHÈRES

### ToBRFV

Ce virus s'attaque aux plants de tomates et de poivrons et peut causer d'importants dégâts. L'adaptation du statut de ce virus est actuellement en cours en Suisse, mais cela ne change rien à sa dangerosité. Celle-ci reste très importante. Nous recommandons vivement de signaler tout cas suspect à l'Office d'arboriculture et cultures maraîchères (027 606 76 20 ou [sca-phyto@admin.vs.ch](mailto:sca-phyto@admin.vs.ch)). Les plants infectés présentent le plus souvent des décolorations en mosaïque sur les feuilles, de même que des taches jaunes sur les fruits. Vous trouvez des informations détaillées sur le site de l'[OFAG](#).



Décolorations en mosaïque sur des feuilles et taches jaunes sur des tomates. Source : Agroscope

## VITICULTURE

### PHÉNOLOGIE ET MÉTÉO

L'apparition des inflorescences s'est globalement généralisée sur le vignoble de Châteauneuf et de Leytron (BBCH 53-55 « grappes nettement visibles » « grappes séparées - boutons floraux agglomérés »). Les fortes températures enregistrées entre lundi et vendredi derniers, allant jusqu'à 28,9°C à Sion, ont favorisé la croissance végétative de la vigne. La Petite Arvine à Châteauneuf compte 3 nouvelles feuilles et environ 15 cm de nouvelle pousse depuis la semaine dernière.

**Astuce\*** : le suivi de la croissance peut être observé chaque semaine en plaçant un bout de scotch sous la dernière feuille étalée.

Puis le climat s'est légèrement refroidi. Des températures avoisinant les 15°C ont été enregistrées dimanche, quant à lundi, il a fait entre 9°C à Grimisuat et 10°C à Aigle. Depuis le week-end passé, des précipitations à répétition se sont cumulées. À Aigle, plus de 20mm de pluie sont tombés entre samedi et dimanche derniers. Dans le Haut-Valais, à Loèche ainsi qu'à Châteauneuf, plus de 17mm de précipitations ont été enregistrés.



Photo d'un rameau de Petite Arvine prise le 05.05.25 à Châteauneuf, permettant de constater la croissance végétative en une semaine.



La météo étant incertaine, quelques averses sont à prévoir dans le courant de la semaine.

Tableau indiquant les précipitations totales (mm ou litres/m<sup>2</sup>) du 3 au 5 mai derniers des stations de Loèche, Châteauneuf et Aigle.

Dates	Précipitations tot. (mm ou litres/m <sup>2</sup> )		
	Loèche	Châteauneuf	Aigle
03.05.25	6.6	6.8	4.6
04.05.25	10.8	10.2	15.8
05.05.25	8.2	3	16.5

## MILDIU

Des infections primaires (depuis le sol) d'intensités variables (fortes pour Grimisuat, Loèche, Salquenen et Saxon) ont été calculées selon le modèle agrométéo sur la majorité du vignoble valaisan. Les périodes d'incubation du champignon se termineront dans le courant de la semaine prochaine (environ 10 jours).

L'apparition de la tache d'huile marque la fin de cette phase. La mise en place d'une protection en prévision des pluies est nécessaire pour limiter les infections secondaires (repiquages au niveau des feuilles) à caractère épidémique et les nouvelles infections primaires (depuis le sol).

**Positionner le prochain/premier traitement au plus proche des 80% de la période d'incubation et au plus tard avant les prochaines pluies.** Le suivi de la période d'incubation peut se faire via [agrométéo](#).

→ **Suivre les prévisions météorologiques et cibler une potentielle fenêtre d'intervention au plus près des prochaines pluies.** Actuellement une dose de 150-200 g/ha de cuivre métal est recommandée.

- **Renouvellement** : Les interventions effectuées dans les parcelles traitées avant les pluies du 3 mai sont à renouveler au plus près des prochaines pluies. Le cumul des précipitations et la croissance de la vigne ne permettent pas de couvrir assez efficacement de potentielles nouvelles précipitations.
- **Premier traitement** : Le premier traitement est à effectuer **au plus tard à 80% de l'incubation de la première contamination primaire avérée et avant les prochaines grosses pluies**. Si aucun épisode pluvieux à répétition n'est prévu après l'intervention et si la qualité d'application le permet, privilégiez des produits de contact pour ce premier traitement.

Actuellement aucune tache d'huile confirmée n'a été observée ou annoncée. Merci de nous faire parvenir les informations utiles à l'adresse suivante [sca-phyto@admin.vs.ch](mailto:sca-phyto@admin.vs.ch).

En cas de doute sur des symptômes de mildiou, prendre une feuille de vigne suspecte d'être contaminée par le pathogène et la conserver dans un sac hermétique, humide (>92% d'humidité), à l'abri de la lumière à température ambiante durant minimum 4h. Cette technique permet de vérifier la présence ou non de sporulation. Une fiche technique d'aide à l'identification d'une infection de mildiou est disponible sur [notre site](#).

## OÏDIUM

Le développement phénologique de la vigne étant suffisamment avancé, la protection contre l'oïdium peut être couplée à celle du mildiou. Le 1<sup>er</sup> traitement devrait être effectué au plus tard :

- Dès le stade 5-6 feuilles pour les parcelles historiquement sensibles.
- Dès le stade 9-10 feuilles pour les parcelles peu sensibles.

Actuellement, une dose de 2,4-3,2 kg/ha est à préconiser.



## TRAITEMENT PHYTOSANITAIRE

Afin d'assurer une lutte optimale contre les maladies fongiques, quatre principes fondamentaux doivent être pris en considération :

1. **Bon moment** : en fonction des conditions climatiques et de la croissance végétative de la vigne.
2. **Bon dosage** : adapté au type d'appareil et au volume foliaire ou au stade de développement. La méthode à utiliser pour adapter le dosage au volume de la haie foliaire est décrite dans le [guide phytosanitaire](#). Un modèle de dosage est également disponible sur le site d'[Agrométéo](#). L'adaptation du dosage au volume foliaire est la méthode de référence sauf pour les vignes sur fil conduites sans palissage, ainsi que pour les traitements réalisés au moyen d'hélicoptères, de drones, de « gun », de canons ou d'atomiseurs, pour lesquels c'est le dosage selon le stade phénologique qui s'applique.
3. **Bon dépôt** : grâce au réglage du pulvérisateur qui favorise ainsi une répartition de la bouillie plus homogène (idéalement face par face, mais au minimum un interligne sur deux) et assure une meilleure qualité d'application (dépôt sur le feuillage et pénétration dans la zone des grappes). La pression de travail et le choix des buses influencent la dimension des gouttelettes pulvérisées, qui à leur tour, impactent la qualité d'application.
4. **Bon produit**

Toutes ces conditions réunies permettent de lutter plus efficacement contre la pression des maladies en favorisant une meilleure application et efficacité des produits en limitant les risques de dérives.

## TRAITEMENTS PAR HÉLICOPTÈRES

Les traitements par hélicoptère ont démarré mercredi dernier (30 avril 2025).

Pour rappel, la majorité des traitements sont réalisés avec des produits phytosanitaires admis en viticulture biologique exclusivement. Comme il s'agit de produits de contact, le risque de lessivage est plus grand en cas de précipitations que lors de l'utilisation de produits pénétrants ou systémiques. Pendant les phases de croissance importante de la vigne et surtout lors de la nouaison, il est important de renouveler les traitements pour protéger les nouveaux organes formés. Nous recommandons de compléter les traitements effectués par voie aérienne au minimum par deux passages au sol.

- **Le premier** : à la nouaison, lorsque le capuchon floral se détache et que la jeune baie est très sensible.
- **Le second** : 10 à 15 jours plus tard, avant le stade petit pois.
- Si vous en réalisez **un troisième** : le placer dès la floraison.

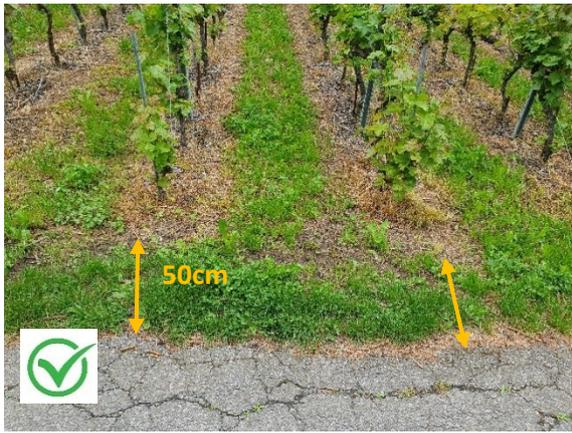
Afin d'optimiser l'application des produits de contact sur les organes cibles, il est nécessaire d'être à jour dans les travaux de la feuille, en priorité dans vos parcelles sensibles et traitées par voie aérienne.

Le calendrier des traitements par hélicoptère est mis à jour en permanence par Air-Glacier. Il est disponible sur le site de la compagnie : Traitements phytosanitaires ([air-glaciers.ch](http://air-glaciers.ch)).

## LES HERBICIDES

Nous rappelons que lors de l'application d'herbicides, **il faut impérativement laisser une bande enherbée de 50 cm** aux abords des routes, chemins et places afin d'éviter tout risque de lessivage d'herbicides dans les eaux (annexes 2.4 et 2.5 de l'ordonnance sur la réduction des risques liées aux produits chimiques (ORRChim)).





Distance des 50cm aux abords de la route **respectée.**



Distance des 50cm aux abords de la route **non respectée.**

Service cantonal de l'agriculture